

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP^t : — 6 — 11 — 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	13 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
1 ^{er} soir.	12 ^h 55 ^m soir.	2 ^h 38 ^m soir.	3 ^h 52 ^m soir.	4 ^h 18 ^m soir.	5 ^h 17 ^m soir.	8 ^h 10 ^m soir.	5 ^h 45 ^m soir.	4 ^h 39 ^m matin.
h. 47 ^m »	5 ^h 45 ^m »	7 ^h 40 ^m »	9 ^h 37 ^m »	9 ^h 55 ^m »	—	4 ^h 44 ^m matin.	11 ^h 7 ^m »	2 ^h 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.

Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.

Arrivée à Cahors. — 8 h. 15^m matin.

Cahors, le 9 Août.

ELECTEURS,

Un dernier mot.

Inutile d'écrire de longues phrases et de faire de longs discours.

Un fait évident, incontestable, frappe tous les esprits :

Que fait depuis douze ans pour les campagnes le régime actuel ?

Rien.

Que devait-il faire ?

Tout.

Pourquoi la République n'a-t-elle pas produit tous les bons résultats qu'on était en droit d'attendre du gouvernement du pays par le pays ?

Parce qu'au lieu d'être dirigée par des hommes capables, désintéressés, uniquement préoccupés de l'intérêt de tous, elle a été accaparée par des incapacités et des rapacités notoires, qui n'ont songé qu'à satisfaire leurs intérêts particuliers, au détriment de tous les autres.

La République devait être un gouvernement réparateur, on en a fait un gouvernement dissipateur.

Trouble et désordre partout :

La guerre religieuse allumée ;

La liberté pour tous méconnue ;

Le père de famille pas maître de ses enfants ;

La magistrature asservie ;

Les finances gaspillées ;

Les impôts sans cesse augmentés ;

Le budget des dépenses grossissant tous les jours ;

Les recettes diminuant sans cesse ;

Le prestige perdu au dedans comme au dehors ;

La représentation nationale vouée à l'incapacité déshonorante ;

De toutes parts la voix de la raison et du bon sens méconnue, et la prédiction de l'illustre Thiers se réalisant dans toute sa sinistre réalité : « Si la République tombe dans les violences et les excès, elle périra bientôt dans le sang et l'imbécillité. » Voilà la situation.

Il ne s'agit pas d'en dissimuler la gravité sous les mots sonores et les phrases creuses ; il faut avoir le courage de l'envisager dans toute sa triste nudité ;

Le seul moyen de sauver les grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité si insolument foulés aux pieds au cris même de vive la République ! c'est de démasquer les hommes qui les ont méconnus et violés.

Puissants du jour, qu'avez-vous fait de l'égalité, vous qui mettez en honneur les lois d'exception ?

Qu'avez-vous fait de la fraternité, vous qui cumulez les places, dévorez les budgets et laissez dans la misère l'agriculteur, ce père nourricier du pays ?

Qu'avez-vous fait de la liberté, vous qui ne craignez pas de tout courber sous votre joug autoritaire, jusqu'à la liberté de penser et de croire ?

Qu'avez-vous fait de la République enfin,

mon cher ? Mais il n'en reste plus une seule depuis trois jours. Vous n'avez pas idée de la bataille qui a eu lieu pour le plus petit strapontin, on se les dispute à prix d'or ; nous ne savons plus où donner de la tête.

Pierre Véliski paraissait vivement contrarié, le baron de Jancy reprit :

— Tenez, il est un moyen d'arranger la chose ; acceptez une place dans ma loge : c'est la dernière. Je l'avais presque promise ; mais je vous l'offre de grand cœur.

Un éclair traversa l'esprit de Pierre Véliski ; s'il voulait rencontrer son rival, il fallait assister à cette fête ; tout Paris serait à l'Opéra. Diane ayant pris l'initiative de ce bal de charité, celui qui l'aimait devait être près d'elle ce soir-là.

Le baron de Jancy le regardait curieux, ne comprenant rien à ses hésitations. Relevant la tête, Pierre Véliski dit enfin :

— J'accepte ce que vous m'offrez de si bonne amitié ; comptez sur moi.

Le baron de Jancy se mit à rire.

— Enfin, vous vous décidez, c'est heureux ; vous commenciez à prendre à mes yeux l'aspect d'un phénomène !

Le prince haussa les épaules, se contraignant à sourire. Serrant la main du baron, il s'éloigna.

XLII

Sous l'empire de l'amour qui envahissait son cœur, Diane avait changé brusquement. Son caractère impérieux, dominateur, se

cette forme idéale de gouvernement, susceptible de toutes les perfections et que vous rattachiez à la mesure de vos esprits mesquins et abêtis ?

La République grande et féconde, voilà ce que rêvaient les vieux apôtres de l'idée libérale.

La République détestée et stérile, voilà ce que vous produisez, vous, esprits forts du siècle, pygmées qui croyez gêner Dieu !

Et cette démoralisation sociale n'est-elle pas votre œuvre, Electeurs imprudents, qui, par vos votes inconsidérés, livrez la direction des affaires publiques à des hommes sans talent, sans intelligence sans passé utile.

Est-ce que, à la plupart de ceux que vous envoyez aux assemblées, vous leur donneriez la gestion de vos propres biens ?

Non, n'est-ce pas ? Eh bien, vous faites mieux que cela, vous leur abandonnez le gouvernement du pays tout entier, et vous vous étonnez ensuite que « ça se décolle » comme disait Gambetta !

Electeurs,

Il n'est que temps d'aviser. Si vous êtes contents de la situation, — si vous trouvez lesmpôts légers et les bénéfices lourds, — si vous trouvez qu'on a fait assez pour la terre et que vos sueurs sont assez récompensées, — si vous êtes satisfaits, en un mot de l'état de nos finances, de notre commerce, de notre industrie, votez pour les hommes qui vous ont procuré tous ces beaux avantages.

Mais si au contraire la marche effrayante

faisait doux, rêver.

Ses facultés se trouvaient, en quelque sorte, suspendues par ce grand amour.

Une fois rendue à sa situation normale, délivrée du prince Véliski, aimée du grand-duc sa terrible nature reprit le dessus.

Elle redevint hautaine, impérieuse, violente, comme au temps jadis.

Diane ne pouvait oublier la conduite perfide de la comtesse de Meung, les efforts qu'elle avait tentés pour la brouiller avec le grand-duc. La jeune fille cherchait une occasion de se venger. Elle ne tarda pas à se présenter.

Un jour, vers cinq heures, conduisant sa victoria attelée de deux trotteurs russes, elle arriva derrière le champ de courses.

La comtesse de Meung, en victoria découverte, accompagnée du comte Dolmatow, débouchait d'une contre-allée.

Diane avait dans sa voiture le petit Raoul de Vierville avec sa nourrice.

Arrêtant ses chevaux, elle fit descendre la nourrice et l'enfant, leur enjoignant de l'attendre près d'un banc qu'elle leur désigna du bout de son fouet.

Cinglant ses chevaux avec vigueur, elle partit ventre à terre, décrivant une courbe savante afin d'atteindre la voiture de la comtesse.

Le grand-duc était à cheval, à quelques pas en arrière, accompagné du comte de Sourmaly et du comte de Lina.

Il avait vu la jeune fille arrêter ses che-

du mouvement révolutionnaire vous épouvante, comme elle épouvante tous les esprits clairvoyants, écoutez les conseils de ceux qui ne recherchent pas vos suffrages pour sucer votre argent, mais uniquement pour défendre vos intérêts, et écarter l'orage qui menace le pays.

Et surtout ne craignez pas les clameurs des triomphants du jour. Sans vos votes, ils seront demain ce qu'ils étaient hier, c'est-à-dire rien.

Un républicain conservateur.

Le Parlement jugé par son président

Le Siècle, dont on connaît les relations avec M. Brisson, dit de la compétence de la Chambre :

Le niveau parlementaire tend à baisser considérablement. Les hommes instruits, compétents, expérimentés, versés dans la pratique des affaires et la connaissance des lois, sont l'exception. Sur cinquante députés, il y en a cinq qui ont une valeur réelle, dix qui sont d'honnêtes médiocrités ; le reste se compose d'hommes nouveaux en toute chose, qui viennent apprendre leur métier législatif aux dépens de la France. Faut-il s'étonner si les lois sont mal faites, si elles traînent pendant des années dans des commissions dont les membres sans compétence et sans idées arrêtées, flottent de système en système, étant toujours de l'avis du dernier orateur ? Faut-il s'étonner si, — véritable plaie de notre politique française, — on soulève toutes les questions à la fois, on met en lutte tous les intérêts, on excite les appétits de tous les budgétivores pour des motifs de popularité ou d'intérêt électoral ? Comment un individu sans talent, sans savoir, pourrait-il arriver à se faire connaître

vaux, faire descendre l'enfant et reprendre sa course en frottant ses bêtes ardentes. Effrayé de cet acte de témérité, il pressa l'allure de son cheval et arriva juste à temps pour assister au choc.

Il fut terrible. Les roues des deux voitures s'enchevêtrèrent.

Se cabrant violemment, les chevaux de Diane arrachèrent l'équipage qui fut entraîné par eux, n'ayant plus que trois roues.

Elle se maintint par un miracle d'équilibre.

Les chevaux filaient, affolés de terreur. La foule poussait des cris : on croyait la jeune fille perdue.

Le grand-duc lança son cheval, essayant d'arrêter cette course vertigineuse.

Tenant les guides d'une main ferme, Diane tirait sur les mors pour maîtriser l'allure des chevaux.

Le grand-duc parvint à saisir une couverture qui se trouvait dans la victoria. La jetant habilement sur la tête des chevaux, il les encapuchonna.

Brusquement, ils s'arrêtèrent.

Il était temps : Diane allait être renversée à terre.

Descendant de cheval, le grand-duc jeta la bride à son domestique, qui l'avait suivi.

S'avançant vers Diane, l'aidant à descendre, il lui dit, inquiet :

A suivre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
76 du 11 Août 1883.

LES

COUPS DE FOUDRE

PAR CHARLES FRED

— Non, qui est-ce ?

Le baron de Jancy se mit à rire.

— Ah ! par exemple, voilà qui est fort ; vraiment vous êtes ignorant à ce point ?

— Je ne sais de qui vous parlez.

— Mais c'est la princesse Diane, votre fiancée !

Pierre Véliski tressaillit violemment ; il murmura :

— Ah ! c'est la princesse Diane.

— Oui, c'est elle. Quelle adorable enfant ! Je fais partie du comité ; elle est infatigable, multipliant les démarches, levant tous les obstacles. Positivement, elle n'a qu'à paraître pour vaincre ; on se mettrait sur les dents pour obtenir un sourire, un regard de ces grands yeux qui disent tant de choses.

Le prince était au supplice. Voulant rompre l'entretien, il dit avec un sourire forcé :

— Je vous quitte, je vais aller retirer une loge ; il faut que je voie cette fête.

— Une loge ! Ah ça ? d'où revenez-vous,

s'il ne tirait pas de temps en temps un coup de pistolet en l'air ?

Ce tableau est frappant de vérité et tout aussi exact pour nos assemblées départementales.

L'illustre Thiers l'avait bien dit : « Si la République ne reste pas modérée et sage, elle tombera dans le sang et l'imbécilité. »

Dans le sang, espérons que non.

Dans l'imbécilité, ça y est.

M. Bergon a beau affirmer le contraire, les électeurs du canton de Lozech n'en sont pas moins de l'avis du président de la Chambre des députés et comprennent qu'il est temps de réagir, en portant aux assemblées des hommes « instruits, compétents et versés dans la pratique des affaires. »

C'est le seul moyen de relever le prestige et les finances de la France.

Revue des Journaux

Le XIX^e Siècle :

Le XIX^e Siècle parle du mouvement électoral qui se prépare pour le scrutin du 12 août :

« Ce qui nous frappe à première vue dans le mouvement électoral, c'est qu'électeurs et candidats s'attachent à donner au scrutin du 12 août son vrai caractère. »

« A coup sûr, on ne met pas de côté les opinions politiques, mais l'accord n'est pas moins général pour reléguer au second plan la politique proprement dite et donner le pas aux questions d'intérêt départemental, d'intérêt local. C'est en quoi on fait preuve de bon sens, les conseillers généraux n'ayant pour mandat ni de réviser la Constitution ni de résoudre les autres problèmes, réservés aux débats parlementaires. La lutte électorale se présente donc justement sous l'aspect qu'elle doit avoir. »

Le Temps :

« Les élections devront se tenir en garde contre les choix qui pourraient, à un degré quelconque, avoir un caractère révolutionnaire, et cela d'autant plus que la manifestation électorale qui va avoir lieu aura une sérieuse influence sur la marche générale des affaires publiques. Que cette manifestation soit telle que sont en droit de l'attendre les républicains attachés à une politique progressive et modérée, et la République sera pour un assez long temps mise à l'abri de toutes les attaques, d'où qu'elles viennent, des révolutionnaires de droite ou des sectaires de gauche. »

Qu'avez-vous fait ?

Voyons, messieurs les radicaux, qu'avez-vous fait depuis que vous êtes au pouvoir ?

Vous aviez promis une large diminution des dépenses et beaucoup de dégrèvements. Or, défalcation faite des frais de guerre, nous payons annuellement, en impôts, 704 millions de plus qu'en 1869. Et nous avons deux provinces de moins !

Voilà un fait !

Sur le chapitre de la guerre, vous avez promis la suppression des armées permanentes, la fraternité universelle et l'extinction définitive des guerres. Or, tout le monde est soldat, et nous vous devons déjà : la guerre de la Commune, l'insurrection d'Algérie, la guerre de Tunisie, la guerre de Madagascar, l'expédition du Tonkin, et nous sommes à la veille d'une guerre avec la Chine !

Ce sont des faits, rien que des faits !

Vous disiez, autrefois, la justice est mal rendue en France. La procédure est trop longue. Les frais sont trop lourds. Qu'avez-vous réformé ? Vous venez de voter une loi qui remplace tout simplement les magistrats indépendants par vos amis. Résultat pour les contribuables : moins de garanties d'impartialité et plus de dépenses.

Est-ce vrai, oui ou non ?

Avant 1870, il faisait beau vous entendre déclamer, messeigneurs, contre la corruption gouvernementale, contre les gros traitements, contre le cumul, contre la candidature officielle, etc.

Or, en l'an de grâce 1883, que voyons-nous ?

Nous voyons les Chambres repousser la loi sur le cumul afin de permettre à leurs membres d'émarger à la fois comme législateurs et comme fonctionnaires.

Nous voyons les députés se jeter à la face les reproches de « vendus, d'infâmes et de corrompus ». Nous voyons enfin les fonctionnaires multipliés à l'infini et émergeant au budget 80 millions par an de plus qu'en 1869 !

Ce sont encore des faits constatés par le *Journal officiel*. (Nouvelliste)

DÉSILLUSIONS.

Un fonctionnaire, conseil et confident d'un membre des plus influents du cabinet, murmurait hier à l'issue d'une audience qu'il avait obtenue d'un ministre : Décidément, notre République est malade !..

Qu'avait donc appris ce fonctionnaire ? Qu'avait donc avoué M. le ministre dans la conversation ?

Nous ne connaissons pas le secret des dieux et pourtant nous le devinons. Il est, certes, bien aisé de reproduire point par point cette conversation entre deux républicains désillusionnés.

C'est le récit des événements et des actes politiques depuis six mois.

Faisons-en la récapitulation : mort de M. Gambetta, mort du général Chanzy, les deux personnages en qui s'incarnait la République opportuniste ou conservatrice. Avec eux disparaissait le parti républicain modéré qui depuis cinq ans détenait le pouvoir, accaparait toutes les issues du pouvoir et menait, grâce à une habile organisation électorale, le pays à la bague.

M. Gambetta avait coupé sa queue, avait même promis d'aller chercher dans leurs repaires, d'anciens électeurs de Belleville. M. Gambetta avait bien dit : le cléricalisme, c'est l'ennemi ; mais depuis il s'était écrié : guerre aux révolutionnaires.

Le général Chanzy, plus modéré encore, plus ferme, était désigné pour présider un ministère franchement réactionnaire, en prévision d'un mouvement offensif des socialistes.

Ces deux hommes diparus, les républicains opportunistes ou conservateurs se sont débandés : les anarchistes n'ayant plus rien à redouter ont tenté un coup : ils sont — pour employer le style connu — descendus dans la rue, et en plein Paris, on a vu des milliers de républicains obliger le gouvernement de la République à mettre sur pied, infanterie, cavalerie, artillerie...

La première partie était perdue pour les anarchistes ; mais ils s'étaient comptés, et ils préparent la revanche.

Puis est venu pour la République : le déficit, puis les pots-de-vin, le ministère Ferry tenu en échec et qui n'évitera pas la déroute en octobre ; puis les accusations violentes contre la « Chambre infâme, la Chambre corrompue », accusations nettement formulées par la presse radicale...

Voilà le bilan des six premiers mois de l'année 1883... Et nous oublions les aventures au Tonkin, un peu partout, et l'augmentation des impôts, etc.

Etonnez-vous donc du désespoir, des déceptions des républicains eux-mêmes.

Laïcisation des hôpitaux

Une note typique à ajouter au dossier de la laïcisation. On lit dans le *Temps* :

« Le conseil de surveillance de l'Assistance publique s'est réuni ce matin. A son ordre du jour figurait la laïcisation de l'hôpital Necker. Voici l'avis qu'a émis, à ce sujet, le conseil, con-

sulté par M. Quentin, directeur de l'Assistance publique :

« En présence des éventualités d'épidémie, le conseil de surveillance de l'Assistance publique est d'avis qu'il y a lieu de surseoir à la laïcisation de l'hôpital Necker, qui entraînerait, comme toute modification, une perturbation momentanée dans les services. »

Il paraît que la laïcisation des hôpitaux est bonne lorsqu'il n'y a pas d'épidémie à l'horizon. Quand il y en a, on revient tout doucement aux Sœurs de charité. Précieuse faveur.

Mais le jour où l'épidémie aura cessé, plus de ménagements à garder. On mettra les Sœurs à la porte, quitte à les reprendre, car en fait d'épidémie, on ne peut jurer de rien.

400 MILLIONS

DE DÉFICIT !

Le budget extraordinaire, que vient de présenter M. Tirard, nous éclaire sur l'importance du déficit. Il s'élève à 300 millions. Depuis déjà quelque temps, le ministre des finances avait préparé le pays à cette révélation ; il n'avait, en effet, jamais cessé de faire entendre les plus sérieux et les plus salutaires avertissements, en déclarant que le gouvernement était à bout de ressources et que, si l'on persistait encore dans la voie des prodigalités, nous arriverions fatalement à une catastrophe financière.

Mais ce chiffre de 300 millions de déficit est-il bien exact ? Hélas, non ! car le ministre avoue qu'il y a lieu, en outre, de pourvoir aux engagements de la caisse des écoles et de celle des chemins vicinaux, c'est-à-dire à 106 millions au moins, pour lesquels on sera contraint de s'adresser à la dette flottante. Nous pouvons, en conséquence, dire que le déficit est de plus de 400 millions ; il eût été de 8 à 900 millions si les conventions avec les Compagnies eussent été repoussées par la Chambre.

Voilà la situation, qui, comme on le voit, est peu brillante. Dieu veuille qu'elle ne s'aggrave pas encore par des crédits supplémentaires ou par des événements imprévus ! Impossibles à créer des ressources qui n'existent point, M. Tirard ne pouvait sortir d'embarras que par un appel au crédit : le meilleur ministre des finances ne peut pas, en effet, donner plus que ce qu'il a ; aussi, est-ce à l'emprunt que M. Tirard va avoir recours ? « Cette éventualité n'est pas nouvelle, dit-il dans l'exposé des motifs, et personne n'a pu se faire d'illusion à cet égard. »

Mais, si l'emprunt était prévu, le chiffre ne laissera pas que de surprendre quelques personnes. Sans doute, on était préparé à une émission de 3 0/0 amortissable ; mais, après le règlement de la question des chemins de fer, tout le monde ne s'attendait pas à ce que, dès l'année prochaine, le gouvernement recourût au crédit public pour un chiffre aussi élevé. Avec quelles ressources le gouvernement garantirait-il l'intérêt de cet emprunt ? Une somme de 13,316,000 fr. a été réservée au chapitre 5 du budget ordinaire de 1884 pour être affectée au paiement des arrérages. Pour se procurer cette ressource, le ministère a dû réduire à 100 millions le crédit affecté à l'amortissement des obligations à court terme, dont l'échéance devait être de 170 millions en 1884. Encore convient-il de remarquer que l'équilibre du budget de 1884 n'a été obtenu sur le papier qu'au prix des plus ingénieuses combinaisons et en tenant compte des plus-values probables. Mais, si les rentrées continuent à diminuer, comment fera-t-on face aux charges du budget extraordinaire ? C'est là, ce nous semble, une réflexion qui devrait attirer l'attention de nos financiers et les pousser aux économies. Nous craignons bien qu'ils ne persistent à déclarer, comme par le passé, que tout est pour le mieux et que, les ressources de la France étant infinies, les dépenses doivent être illimitées. Il serait cependant temps de mettre un terme à ces fautes économiques qui finiraient pas conduire le pays à la ruine.

En présence d'une situation aussi lamentable, les électeurs ouvriront-ils enfin les yeux et comprendront-ils qu'il est de leur devoir comme de leur plus grand intérêt, de choisir parmi les candidats les plus capables de gérer les affaires

publiques et de ménager les finances si compromises de notre pays.

Informations

Mouvement insurrectionnel

EN ESPAGNE.

On lit dans le *Temps* :

« Une conversation qu'un de nos collaborateurs a eue avec une notabilité du parti républicain espagnol confirme les renseignements que nous avons publiés hier en dernière heure. Nous reproduisons, sans en garantir, bien entendu, l'authenticité, les nouvelles informations communiquées à notre collaborateur. »

« Je puis vous affirmer, lui a dit son interlocuteur, que malgré les démentis officiels, la situation, surtout en Catalogne, est des plus graves. Il est inexact qu'un seul sergent ou sous-officier se trouve à la tête de l'insurrection. »

« Depuis longtemps les cris ; *Muerte à Martinez Campos* ! se répètent dans les quartiers (casernes) sans qu'on ait osé les réprimer, et un grand nombre d'officiers supérieurs sont de cœur, sinon ouvertement, avec le mouvement républicain, qui est mûr, qui est prêt à éclater sur tous les points principaux de la Péninsule. »

« En Catalogne particulièrement, l'insurrection est loin d'être réprimée, et il y a plus que des rails d'enlevés. Les routes et les ponts ont été coupés en plusieurs endroits. »

« D'un autre côté, les carlistes, qui ont cessé de suivre le mouvement républicain, s'apprêtent à agir de leur côté dans le nord de la Péninsule. La population civile fraternise partout avec l'armée. »

Madrid, 9 août.

Le bruit court qu'un autre régiment de la province de Badajoz vient à son tour de se mutiner.

Le comte de Chambord.

Paris, 10 août.

On télégraphie de Frohsdorf qu'il y a un arrêt dans l'amélioration signalée ces jours derniers. Le comte de Chambord a été pris de saignement de nez hier et de vomissements ; il a éprouvé une grande lassitude.

Le docteur Mayer, appelé au milieu de la nuit, paraît moins rassuré sur l'état du malade.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

Aux candidats modérés.

Nous ne saurions trop recommander à tous les candidats modérés de bien faire surveiller les urnes, partout où les bureaux de vote seront présidés par des adversaires sans scrupule.

Nous leur conseillons donc d'avoir, partout où besoin sera, des hommes à eux qui ne quittent pas un instant la salle du vote, et qui ne se retirent qu'après le dépouillement du scrutin.

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Nous apprenons que dans beaucoup de communes des cantons soumis au renouvellement électoral, certains maires ont envoyé leurs cartes d'électeurs à tous les citoyens inscrits sur la liste politique.

C'est là une violation flagrante de la loi.

Il faut remarquer que les élections du Conseil général et du conseil d'arrondissement se font sur les *listes municipales* et non sur les listes politiques.

Nous engageons nos amis à bien vérifier si, dans leur commune, on n'aurait pas commis cette erreur, qui, dans certaines localités, peut constituer une manœuvre électorale dangereuse.

Le maire de la ville de Cabors a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que des exercices de nuit doivent avoir lieu pendant le mois d'août, le mardi de chaque semaine, de 7 heures à 11 heures du soir, aux environs de la ville de Cabors.

Les troupes brûleront, à chacun de ces exercices, un certain nombre de cartouches à blanc.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

UNE CARRIÈRE UTILE.

Toute sa carrière politique s'est passée en efforts incessants pour les réformes utiles au plus grand nombre. C'est M. Pagès qui, l'un des premiers, a proposé et a fait prévaloir dans deux séances mémorables de 1871 et de 1872, l'impôt sur la fortune mobilière dont M. Thiers ne voulait pas.

On proposait alors d'augmenter l'impôt foncier, et M. Pagès Dupont répondait : « La terre paie assez, la terre paie trop, imposez le capital. » Et les revenus du capital furent imposés, au lieu de la terre, au sujet de laquelle M. Pagès Dupont prononçait cette parole si profondément vraie : « Hélas ! l'agriculture est la bête de somme de l'impôt. »

Les calomnieux de M. Pagès Dupont se gardent bien de rappeler ces dignes et vivants témoignages de son esprit généreux et avancé. Ils s'en vont, disant, à voix basse, aux ignorants et aux naïfs, qu'il est un partisan de l'ancien régime.

M. Pagès Dupont, partisan de l'ancien régime !... Mais ouvrez donc le *Journal officiel*, et dites-nous s'il y a jamais eu un député, à droite, au centre ou à gauche, qui ait défendu plus énergiquement que lui les intérêts populaires, soit pour l'établissement de l'impôt sur la fortune mobilière, soit pour les droits de succession, soit pour la modification de l'impôt des boissons, soit pour la protection du commerce français, etc., etc.

Afin de combattre M. Pagès Dupont, on emploie les manœuvres les plus infâmes et les plus lâches ; mais on ne réussira pas ; les nouvelles du canton de Luzech sont excellentes.

Un groupe d'électeurs.

Adieu LUZECH, Vive MONTCUQ !

On nous écrit de Villesèque :

Mon cher rédacteur,

Les nouvelles de tout le canton sont excellentes. La brouille est au camp d'Agramant. Depuis vingt quatre heures la candidature Pagès-Dupont a fait un pas énorme.

En présence de la défection de M. Béral, passant à Montcuq avec armes et bagages et condamnant Luzech à Bergon à perpétuité, l'esprit de fierté et d'indépendance des populations de la rive du Lot s'est révolté ; les rivalités de clocher se sont aiguës et l'amour propre froissé a mis le feu aux poudres.

Montcuq, endossant l'habit neuf et ne laissant à Luzech que les doublures usées ? Jamais de la vie !

L'irritation est ici à son comble. On ne peut pas comprendre l'ingratitude de M. Béral que le canton de Luzech a fait en somme ce qu'il est, et qui s'empresse de l'abandonner pour des étrangers.

Les Montcuquois rient beaucoup du tour joué par M. Béral aux Luzechois. Mais ceux-ci préparent froidement leur revanche.

Le pauvre M. Bergon, fort décontenancé, a beau parler de l'influence de son beau-frère et assurer que, quoique à Montcuq, il daignera ne pas oublier Luzech, les populations du canton lui rient au nez et détournent la tête : elles sont maintenant fixées...

Elles ont du reste eu le temps, cette fois, d'apprécier les deux candidats en présence, et elles ne se pardonnent pas le moment d'égarement qui a pu leur faire préférer M. Bergon à M. Pagès-Dupont.

Aptitudes partout hautement reconnues, fortune, obligeance extrême, générosité légitime, M. Pagès-Dupont s'attache au sol natal lorsque les autres s'en éloignent. A la Chambre des députés, que n'a-t-il pas fait dans l'intérêt de nos campagnes ? On parle de l'influence de M. Béral ; mais comment

pourra-t-elle se manifester maintenant surtout qu'il aura deux cantons à satisfaire ? Un garde-champêtre, de loin en loin, nommé ! On s'illusionne aujourd'hui sur l'influence des hommes politiques. Ils ont tant de sollicitations pour si peu de places, qu'il leur est impossible de contenter tout le monde, et chacun le sait, ceux qui n'obtiennent rien deviennent des ennemis mortels. M. Béral en est là. M. Bergon a beaucoup promis en son nom et n'a pas tenu grand chose. *Indè vice.*

La seule, la véritable influence utile au plus grand nombre, c'est celle que l'on puise au fond de soi, dans son intelligence et dans sa bourse. Que fait M. Pagès Dupont depuis des années ? Il apporte dans le pays les fruits de son épargne, il occupe un grand nombre d'ouvriers ; tout autour de lui est activité, dépenses profitables au pays. Un instant, la basse calomnie soufflée par les Baziles à carde, a essayé de tourner contre l'honorable ancien député le bien même qu'il ne cesse de faire ; mais cela n'a pas réussi.

Les travaux ne cessent pas au Port, et l'on nous assure que dans ce pays, qui a tant à souffrir du phylloxera, M. Pagès se propose d'y créer de toutes pièces une grande industrie qui rendra aux populations des côtes du Lot le bien-être perdu.

Si M. Bergon pense qu'en criant vive la République ! — c'est tout ce qu'il peut faire d'ailleurs — il satisfait son monde, M. Bergon se trompe.

Tandis que M. Béral fuit le canton de Luzech, M. Pagès Dupont s'y plante et y fait, pour le bien du peuple, ce que M. Bergon ne pourra jamais faire.

On a mis quelque temps à comprendre cela ; mais aujourd'hui, je vous assure, chacun se rend bien compte de la conduite des uns et des autres.

Tandis que M. Béral leur souhaite le bonjour et leur laisse M. Bergon !... M. Pagès Dupont se fixe dans le pays et apporte généreusement à ses compatriotes son intelligence et sa fortune.

Ces faits parlent assez haut....

Je vous garantis l'élection de M. Pagès Dupont à une très forte majorité. Agréez, etc.

C***.

M. PAGÈS DUPONT

jugé par le RÉFORMATEUR

Tous les honnêtes gens du département du Lot ont été indignés, à diverses reprises, par les attaques du *Réformateur*, présentant M. Pagès Dupont comme un partisan de l'ancien régime.

Nous n'avons jamais répondu à ces imputations grossières et ridicules, et M. Pagès Dupont a laissé dignement à l'opinion publique le soin d'en faire justice.

Toutefois, aujourd'hui, nous tenons à publier une citation (du *Réformateur* lui-même) qui montrera ce qu'il faut penser de ce journal et des ennemis de l'ancien député.

Le 28 mars 1880, le *Réformateur* publiait un long article où il vantait la haute compétence de l'honorable candidat au Conseil général pour le canton de Luzech ; nous citons :

« C'est toujours avec plaisir que nous lisons les articles de l'ancien député du Lot à l'Assemblée nationale. Ni les idées, ni le style ne manquent à M. Pagès Dupont. Avec son infatigable activité, il a touché à toutes les choses de la vie, depuis les affaires de la finance jusqu'aux problèmes les plus métaphysiques de la politique et de la philosophie.

» Et étant du Lot, où nous voyons souvent les hommes les mieux doués s'endormir dans l'inaction et dans la paresse, au détriment du parti républicain, nous apprécions plus vivement encore ce que vaut un homme à qui rien n'est étranger, ni de notre département, ni du pays. »

EXTRAITS DU CODE PÉNAL

Il est important de connaître les extraits suivants du Code pénal. Il est du devoir de tout bon citoyen de saisir M. le procureur de la République à Cahors, et M. le ministre de la justice à Paris, des faits délictueux ou criminels qui ont pu déjà se produire ou qui pourraient se produire, dans l'intérêt des candidatures radicales.

Corruption. — Tout individu, fonctionnaire ou non, qui, par offres, promesses, deniers, présents, menaces, voies de fait, aura tenté de corrompre un électeur pour influencer son vote ou le déterminer à s'abstenir de voter, sera puni de prison et d'amende. — 50 à 500 fr. — 3 mois à 2 ans.

Le fait de donner, promettre ou recevoir des deniers, effets ou valeurs quelconques, ou de faire, ou d'accepter l'offre ou la promesse d'emplois publics ou privés, sous la condition soit de donner ou procurer un suffrage, soit de s'abstenir de voter, est puni de prison ou d'amende :

Si le coupable n'est pas fonctionnaire. — 500 à 5,000 fr. — 3 mois à 2 ans.

Si le coupable est fonctionnaire. — 1,000 à 10,000 fr. — 6 mois à 4 ans.

Dépouillement du scrutin. — Quiconque étant chargé dans un scrutin de recevoir, compter ou dépouiller les bulletins contenant les suffrages des citoyens, aura soustrait, ajouté ou altéré des bulletins ou lu un autre nom que celui inscrit, sera puni d'amende et de prison. — 500 à 5,000 fr. — 1 an à 5 ans.

Toute autre personne qui se sera rendue coupable des faits énoncés ci-dessus sera punie de l'interdiction du droit de voter et d'être éligible pendant 5 ans au moins et 10 ans au plus et d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans.

Manœuvres frauduleuses. — Ceux qui à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux, ou autres manœuvres frauduleuses, auront surpris ou détourné des suffrages, déterminé un ou plusieurs électeurs à s'abstenir de voter, seront punis de prison et d'amende. — 100 à 2,000 fr. — 1 mois à 1 an.

Menaces contre les distributeurs de bulletins de vote. — Saisie opérée, menaces contre les porteurs, arrestation des distributeurs de bulletins, professions de foi, circulaires, — 100 à 2,000 fr. — 1 mois à 2 ans.

Violences ou menaces. — Ceux qui, par voie de fait, violences ou menaces contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille, sa fortune, l'auront déterminé à s'abstenir de voter ou auront influencé son vote, seront punis d'amende et de prison :

Si les coupables ne sont pas fonctionnaires, — 100 à 1,000 fr. — 1 mois à 1 an.

Si les coupables sont fonctionnaires, — 200 à 2,000 fr. — 2 mois à 2 ans.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

Cinq jours à Bordeaux

TRAIN DE PLAISIR

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie de chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'un train de plaisir aura lieu le **Mercredi 29 août prochain**, au départ de Ville-neuve-sur-Lot, Cahors, Monsempron-Libos, Sarlat, Miremont, Le Buisson, Bergerac et des stations intermédiaires comprise entre ces divers points pour Bordeaux.

Ce train, dont l'itinéraire est fixé ci-dessous, n'admet que des voyageurs de 2^e et 3^e classe.

Le retour de Bordeaux aura lieu le **Mardi 4 septembre**.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR).

De Cahors, Fumel, et des stations intermédiaires comprises entre ces deux points. } 2^e classe 18 fr.
} 3^e classe 12 fr.

Chaque voyageur n'aura droit qu'au transport gratuit de 10 kilogrammes de bagages.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Concours agricole

Exposition industrielle et Courses de Chevaux à Villeneuve-sur-Lot, du 30 août au 4 septembre 1885.

A l'occasion de ces concours, exposition et courses, il sera délivré, les 30, 31 août, 1, 2 et 3 septembre, à la gare de Cahors, des billets, aller et retour, de toutes classes, pour Ville-

neuve-sur-Lot, aux prix réduits ci-après :

1^{re} classe 11 fr. 35 ; 2^e classe 8 fr. 45 ; 3^e classe 6 fr. 25.

Ces billets, qui seront valables pour le retour jusqu'au 4 septembre inclus, pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

L'autorité militaire fait savoir que des exercices de nuit pendant lesquels il sera brûlé des cartouches à blanc doivent avoir lieu aux environs de la ville de Cahors, pendant le mois d'août, le mardi de chaque semaine, de 7 heures à 11 heures du soir.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre compatriote M. de Marquessac, fils du contre-amiral comte de Marquessac, actuellement major de la Flotte à Lorient, vient de passer brillamment ses examens de sortie du Borda, à la suite desquels il a été nommé aspirant de 2^e classe pour prendre rang au 1^{er} octobre prochain.

Mlle Sarah-Bernard joue *Fedora* le 17 août prochain, au théâtre de Montauban. Nous des vœux pour que l'éminent artiste vienne se faire applaudir sur la scène cadurcienne qui est libre en ce moment.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 7 août 1883.

Malgré les quelques réalisations provoquées par la hausse rapide de nos fonds d'Etat, la clôture de la séance d'hier s'est faite dans des conditions de remarquable fermeté. La reprise s'affirme tous les jours davantage. Le 4 1/2 avait donné l'exemple maintenant ce sont les deux 3 0/0 qui suivent l'impulsion. Le 3 0/0 fait 80,50, l'Amortissable 82,02, le 4 1/2 109,17.

Le marché des institutions de Crédit subit à son tour l'influence des bonnes dispositions générales, et fait preuve d'une remarquable fermeté. Le Crédit Foncier, le Mobilier et la Banque de Paris ont vu leurs cours s'élever dans de notables proportions. Nous laissons la Banque de France à 2,400 ; le Foncier à 1,343 ; la Banque de Paris à 1,025 ; le Mobilier à 368 ; la Société Générale à 522 ; le Lyonnais à 575.

L'activité renaît sur les grandes places financières de l'Europe et les marchés anglais et allemands montrent plus de fermeté.

L'Italien s'inscrit à 90,85, le Turc à 18,87, l'Égypte est faible à 363.

Signalons la bonne tenue du Suez qui clôture à 2,465 ; le Gaz de Paris reste à 1,375.

Les Ateliers de Saint-Denis sont demandés à 295 ; les titres du Gros Camionnage font 300.

Les chemins de fer français sont fermes, avec une tendance marquée à la hausse ; le Midi à 1,190, le Nord à 1,905, le Lyon à 1,410, l'Orléans à 1,325.

On annonce qu'une insurrection aurait éclaté à Barcelonne, l'Extérieur est offert à 59 3/4.

MICHELET. — *Histoire de France et de la Révolution française.* 22 vol. in-8°, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : *l'Histoire de la France*, 133 fr. ; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — *Grand Dictionnaire universel du XIX^e Siècle.* 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4°. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Librairie J. GIRMA, à Cahors

VIENT DE PARAÎTRE LA 15^e LIVRAISON **L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA PROVINCE DE QUERCY DE GUILLAUME LACOSTE**

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8°, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix : 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes

DÉLÉGATIONS COMMERCIALES.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU LOT.
Cahors, rue du Lycée, n° 40.

COMPTE DE DÉPÔTS

Aux conditions de la circulaire numéro 13,
Donnant un revenu fixe.

TABEAU

Des revenus fixes payés mensuellement les 30 ou 31
de chaque mois.

ON PAIE :

75 francs par mois pour	500 francs déposés.
150 — — — — —	pour 1,000 — — — — —
300 — — — — —	pour 2,000 — — — — —
450 — — — — —	pour 3,000 — — — — —
600 — — — — —	pour 4,000 — — — — —
750 — — — — —	pour 5,000 et ainsi desuite.

Chaque dépôt est garanti par des titres de valeur équivalente et certaine rapportant 3 0/0 et remboursables à 500 francs par tirage au sort quatre fois par an. Leur remboursement, est assuré par un dépôt de rentes françaises, bons du trésor, obligations de chemins de fer.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction de Cahors, rue du Lycée, n° 40, où la circulaire numéro 13 est tenue à la disposition des intéressés.

Le Directeur rappelle que les opérations partent des 1^{er} et 15 de chaque mois.

Les dépôts comme envois de fonds par chèque, doivent être effectués entre ses mains quelques jours à l'avance, afin de pouvoir participer aux intérêts mensuels ou de quinzaine.

Les délégations commerciales existent, depuis 1880. Elles ont fait face avec la plus grande ponctualité à leurs engagements comme il est facile de le prouver.

Enfin les sommes versées, quoique garanties, restent toujours à la disposition des déposants qui désirent retirer leurs fonds.

La véritable « Liqueur Bénédicte »

Avant de manger, un petit verre de cette liqueur étendue d'eau donne une des boissons les plus fraîches, les plus apéritives que nous connaissions : de même qu'après le repas, nous ne savons rien de plus agréable au goût qu'un ou deux doigts de **Bénédictine** : cela parfume la bouche, ravit le palais, active la digestion et vient puissamment en aide aux estomacs paresseux ou trop chargés.

En temps d'épidémie cholérique et pour combattre les influences malsaines d'une atmosphère viciée, son action thérapeutique est incontestable ; nous eûmes à différentes reprises, l'occasion en apprécier toute la valeur ; nous sommes heureux de pouvoir lui rendre ici un éclatant témoignage.

D^r MALLET.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^e
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Victor Hugo. — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, format in-8°, devant comprendre toutes les œuvres. Livraison immédiate des 30 volumes parus à 7 fr. 50 le volume, payables 10 par mois. Les volumes à paraître seront livrés successivement. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Molière. — Œuvres complètes, orné de 70 gravures, d'après Moreau et Boucher. 8 volumes in-18 avec reliure demi-chagrin, doré en tête. Prix : 50 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

L'Art national, par H. DU CLEUZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETelle AMÉRICAINe élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE, ETC

BAYLES, J^{ne}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pese-liquiers en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE.

BIJOUTERIE RELIGIEUSE ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS.

ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ, ÉLEGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

A VENDRE

DEUX BELLES JUMENTS

ANGLO-NORMANDES

Agées de 12 ans. — Taille 1^m 56 ; se montent et s'attellent seules et à deux.

S'adresser à M. Estère, Vétérinaire à Libos (Lot-et-Garonne).

A AFFERMER

BOULANGERIE AVEC LOGEMENT

ÉCURIE ET REMISE

Pouvant être appropriée à tout commerce — faubourg des Capcins près la future gare de Gourdon — jouissance immédiate prix modérés.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE

UN VASTE APPARTEMENT

DE HUIT PIÈCES

Donnant sur le cours Fénélon

S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

LA BOULANGERIE

COMBALBERT,

ancienne boulangerie Magnol, située en face la Halle

A CAUSSADE (Tarn-et-Garonne).

CHAMBRE GARNIE

A LOUER

avenue de la gare n° 6.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 1^{er} Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Écrire : Administration de la C^o concessionnaire

PARIS, 22, Boulevard Montmartre

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Re propriétaire-gérant, A. Layou.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881



PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS



ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843

RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits France.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Aÿma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

On demande à louer à Cahors avec bal.

UNE MAISON

Avec grand rez-de-chaussée disposé pour magasin, située à proximité du marché et de préférence formant encognure sur les boulevards, de la rue Fénélon à celle de la Liberté, ou dans une de ces deux rues ou autres rues passagères et commerçantes tombant sur le marché.

Ecrire immédiatement en donnant renseignements sur local et situation, à M. A. BOISSAU, rue Disly, à COGNAC (Charente).